

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2025

Objet :

Modification du Tableau
de l'effectif communal

N° : D - 2025 - 11 - 05 - 03

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Julien RIBES.

Procurations à : M. Laurent FUSTER à M. Yann RAMIREZ, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Marie-Jeanne MULLER, Mme Ludivine ALBERT à Mme Géraldine ESCANDE, Mme Marie CHOLLET à Mme Mylène NAUDIN.

Absents : MM. Jean-Philippe GARCIA, Julien PUJOL et Olivier MONROS.

Secrétaire de séance : M. René COUSIN.

Début de séance : 18H30

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	19

Envoyé en préfecture le 06/11/2025

Reçu en préfecture le 06/11/2025

Publié le 07 NOV. 2025

ID : 034-213401359-20251105-D2025_11_05_003-DE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 9 Septembre 2025, régularisant le tableau de l'effectif communal et précise qu'il convient de le mettre à jour pour permettre le remplacement du Responsable des Finances-RH (Attaché territorial) qui a demandé sa mutation à compter du 15 décembre 2025 par un Rédacteur Principal 1^{ère} classe et la création de 9 emplois non titulaires à temps non complet pour les besoins du recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2026 ainsi qu'un coordonnateur de recensement non titulaire à temps complet du 1^{er} janvier au 28 février 2026.

LE CONSEIL

Ouï l'exposé de son Président, après en avoir délibéré,

APPROUVE, par 19 voix pour dont 4 procurations, le tableau comme suit :

Personnel permanent à temps complet :

- 1 Attaché principal territorial
- 1 Rédacteur Principal 1^{ère} classe
- 1 Adjoint du patrimoine
- 3 Adjoints administratifs principaux 1^o classe
- 1 Adjoint administratif principal 2^o classe
- 1 Adjoint administratif territorial
- 1 Brigadiers chef principaux
- 1 Gardien-Brigadier
- 1 Animateur principal 2^o classe
- 1 Adjoint d'animation principal territorial 2^o classe
- 3 Adjoints d'animation principaux territoriaux 1^o classe
- 1 Ingénieur territorial
- 1 Technicien principal 1^{ère} classe
- 2 Agents de maîtrise principaux
- 9 Adjoints techniques principaux 1^o classe
- 2 Adjoints techniques principaux 2^{ème} classe
- 3 Adjoints techniques territoriaux
- 1 ATSEM

Personnel permanent à temps non complet :

- 1 Adjoint technique (à raison de 20h/semaine)

Personnel non permanent / vacataires :

- 2 Assistants d'enseignement artistiques à temps incomplet
- 6 Adjoints techniques territoriaux
- 9 Agents recenseurs de la population
- 1 coordonnateur du recensement de la population
- 1 agent Médiathèque à temps incomplet

Personnel sous contrat aidé par l'Etat / CDD temps complet :

- 2 Contrats PEC 20h pouvant être complétés selon besoins des services

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault, le **06 NOV. 2025**
Et publication ou notification
Du
Le Maire : **07 NOV. 2025**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

Le Maire,



René COUSIN



Jean-François GUIBBERT

Envoyé en préfecture le 06/11/2025

Reçu en préfecture le 06/11/2025

Publié le **07 NOV. 2025**

ID : 034-213401359-20251105-D2025_11_05_003-DE